



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 01/02/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20230131-128215-DE-1-1

Date de mise en ligne : 03/02/2023

certifié exact,

**Séance du mardi 31 janvier
2023
D-2023/36**

Aujourd'hui 31 janvier 2023, à 15h05,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Marik FETOUH présent à partir de 16h30, Monsieur Olivier CAZAUX présent jusqu'à 17h00

Les membres du groupe Renouveau Bordeaux (M. Thomas CAZENAVE, M. Aziz SKALLI, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY), quittent la séance à 17h25

Les membres du groupe Bordeaux Ensemble (M. Nicolas FLORIAN, Mme Béatrice SABOURET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Fabien ROBERT, M. Marik FETOUH M. Guillaume CHABAN-DELMAS, M. Nicolas PEREIRA, Madame Pascale ROUX) quittent la séance à 17h30
Madame Myriam ECKERT quitte la séance à 17h38

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Alexandra SIARRI, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU,

**Renouvellement du classement de Conservatoire à
Rayonnement Régional du conservatoire Jacques Thibaud.
Autorisation**

Monsieur Baptiste MAURIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La présente délibération a pour objet de solliciter le renouvellement du classement du conservatoire de musique, danse, théâtre Jacques Thibaud. Le dernier renouvellement du classement en Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) ayant été acté par arrêté du Ministre en charge de la Culture le 25 août 2016.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 15 décembre 2006 modifié fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique, la collectivité qui effectue une demande de classement adresse aux services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles un dossier comprenant un questionnaire sur la situation de l'établissement dans tous ses aspects (pédagogiques, artistiques, matériels, etc.), le projet d'établissement, les délibérations de la collectivité validant le projet d'établissement ainsi que la demande de renouvellement du classement.

Après étude, le dossier, accompagné de l'avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, sera transmis au Ministre chargé de la Culture qui prendra la décision de renouvellement de classement.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à solliciter le renouvellement du classement du Conservatoire à Rayonnement Régional Jacques Thibaud.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 31 janvier 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Baptiste MAURIN

**QUESTIONNAIRE
DE DEMANDE DE
RENOUVELLEMENT DE CLASSEMENT
D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PUBLIC
DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE ET DE L'ART DRAMATIQUE**

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

COLLECTIVITÉ :

SPECIALITE(S) SOLLICITEE(S) POUR LE CLASSEMENT (cocher la(les) cases concernées)

ART DRAMATIQUE

DANSE

MUSIQUE

AVERTISSEMENT

Le dossier à constituer pour le renouvellement de classement d'un établissement d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique comprend, conformément à l'article 1^{er} de l'arrêté du 15 décembre 2006 :

- un questionnaire accompagné de pièces complémentaires (voir liste en fin du document) ;
- un projet d'établissement ;
- la ou les délibération(s) de la ou des collectivité(s) territoriale(s) ou groupement de collectivités concernées validant le projet d'établissement et la demande de renouvellement de classement, et précisant la ou les spécialités pour lesquelles le classement est demandé (art dramatique, danse, musique).

La direction régionale des affaires culturelles (DRAC) territorialement compétente est à votre disposition pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet de demande de renouvellement de classement.

NB : ce dossier est exclusivement réservé à la demande de renouvellement de classement. Il ne peut être utilisé pour une première demande de classement, ni pour une demande de changement de catégorie.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les personnes dont les fonctions sont identifiées dans le questionnaire ont un droit d'accès et de rectification qu'elles peuvent exercer soit sur place, soit par écrit à :

Direction générale de la création artistique (DGCA)
Sous-direction des enseignements spécialisé et supérieur et de la recherche
Bureau des enseignements spécialisé et supérieur
62 rue Beaubourg
75003 PARIS

I - CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT

I.1 - STATUT ET MOYENS DE FONCTIONNEMENT

a) Établissement

Intitulé :

Date de création :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

b) Catégorie

- Conservatoire à rayonnement communal
- Conservatoire à rayonnement intercommunal
- Conservatoire à rayonnement départemental
- Conservatoire à rayonnement régional

Date du classement précédent :
renouvellement)

(Préciser s'il s'agissait du classement initial ou du

c) Enseignement(s) dispensé(s)

- Art dramatique
- Arts plastiques
- Autre
- Danse

☐ Musique

d) Collectivité(s) responsable(s)

Nom de la collectivité territoriale ou du groupement de collectivités territoriales responsable(s) :

Adresse :

Nombre d'habitants de la collectivité gestionnaire (ou du groupement de collectivités responsable) :

Nombre d'habitants de la zone géographique concernée par le classement demandé (commune, intercommunalité, département, région) :

e) Mode de gestion

- Régie municipale directe
- Structure intercommunale (syndicat, district, communauté)
- Régie départementale directe
- Syndicat mixte
- Autre

f) Données budgétaires pour l'année précédant la demande

Recettes de fonctionnement	0
- État (DRAC)	0
- Région	0
- Département	0
- Collectivité gestionnaire	0
- Droits de scolarité	0
- Autres	0
Dépenses de fonctionnement	0
- Charges de personnel	0
- Charges de gestion courante	0
- Autres	0

I.2 - HISTORIQUE DES EFFECTIFS PAR SPÉCIALITÉ

Effectif global

<i>Année</i>	<i>Effectif total*</i>	<i>Art dramatique</i>	<i>Arts plastiques</i>	<i>Danse</i>	<i>Musique</i>	<i>Autres</i>
Année en cours						
N - 1						
N - 2						
N - 3						
N - 4						
N - 5						

* Effectif total : nombre d'élèves physiques

Effectif détaillé par cycles et disciplines pour l'année en cours

Danse

Éveil initiation				
	<i>Classique</i>	<i>Contemporain</i>	<i>Jazz</i>	<i>Autres</i>
Cycle 1				
Cycle 2				
Cycle 3				
Cycle spécialisé et CPES				
Autres				

Art dramatique

Éveil initiation	
Cycle 1	
Cycle 2	
Cycle 3	
Cycle spécialisé et CPES	

Musique

Éveil initiation	
Cycle 1	
Cycle 2	
Cycle 3	
Cycle spécialisé et CPES	

Autres	
--------	--

Autres	
--------	--

I.3 - PERSONNEL

a) Équipe de direction

- Fournir la liste de l'équipe de direction avec fonction, qualification (diplôme le plus élevé), cadre d'emplois, statut, volume horaire

b) Personnel administratif et technique

Effectif :

Nombre d'ETP :

c) Équipe pédagogique

Effectif global :

Volume horaire global :

- Fournir la liste de l'équipe pédagogique avec discipline(s), qualification (diplôme le plus élevé), cadre d'emplois, statut, volume horaire

Nomenclature et abréviations à utiliser de préférence

Diplômes

CA - Certificat d'Aptitude

DE - Diplôme d'État

DNSPM - Diplôme national supérieur professionnel de musicien

DNSPC - Diplôme national supérieur professionnel de comédien

DUMI - Diplôme Universitaire de Musicien

Intervenant

Cadres d'emplois

*DETEA 1 - Directeur d'établissement d'enseignement artistique
1^{re} catégorie*

DETEA 2 - DETEA 2^e catégorie

PEA - Professeur d'enseignement artistique

*ATEA P1 - Assistant territorial d'enseignement artistique principal
de 1^{re} classe*

*ATEA P2 - Assistant territorial d'enseignement artistique principal
de 2^e classe*

ATEA - Assistant territorial d'enseignement artistique

Statuts

Pour les autres diplômes (CNSMD, CRR, CRD, université, établissements divers en France ou à l'étranger), préciser le titre et la discipline.

*T - Titulaire
S - Stagiaire*

*C - Contractuel
A - Autre*

I.4 - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS EN ART DRAMATIQUE, DANSE, MUSIQUE

Département	Disciplines composant le département	Coordination		
		Cadre d'emplois	Statut	Diplôme

II - PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

- ü Délibération(s) de la ou des collectivité(s) territoriale(s) ou groupement de collectivités concernées validant le projet d'établissement et la demande de renouvellement de classement
- ü Statuts – ou tout document juridique spécifiant le statut – de l'établissement
- ü Projet d'établissement *
- ü Règlement intérieur *
- ü Règlement des études *
- ü Comptes rendus des deux derniers conseils d'établissement
- ü Comptes rendus des deux derniers conseils pédagogiques
- ü Liste de l'équipe de direction avec fonction, qualification, statut, volume horaire
- ü Liste des enseignants avec discipline(s), qualification, statut, volume horaire

* Indiquer pour ces documents l'année d'adoption et, le cas échéant, celle de la dernière modification.

III - VALIDATION DE LA DEMANDE DE RENOUVELLEMENT

Date :

Signatures

Autorité territoriale

Direction de l'établissement